

## Missions régionales d'autorité environnementale (MRAe) de l'IGEDD

Voir le fil d'Ariane

# Avis rendus sur projets de la MR Ae Bourgogne- Franche-Comté en 2023

[MRAe Bourgogne-Franche-Comté](#)

[Avis rendus sur projets](#)

Publié le 27/02/2023 | Mis à jour le 13/11/2023

Dans  
cette  
rubrique

Les Missions régionales d'autorité environnementale sont compétentes pour certains types de plans et programmes – les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales – et pour les projets ayant fait notamment l'objet d'une saisine de la Commission nationale du débat public.

## NOVEMBRE

**Projet de parc photovoltaïque sur la commune de Auxonne (21)**

Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de deux mois prévu à l'article R 122-7 du code de l'environnement

Absence d'avis du 13 novembre 2023 / BFC-2023-4039

2023ABFC84

**Projet de parc photovoltaïque sur la commune de Chantenay-Saint-Imbert (58)**

Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de deux mois prévu à l'article R 122-7 du code de l'environnement

Absence d'avis du 13 novembre 2023 / BFC-2023-4038

2023ABFC83

**Construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Esbarres (21)**

Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de deux mois prévu à l'article R 122-7 du code de l'environnement

Absence d'avis du 4 novembre 2023 / BFC-2023-4033

2023APBFC82

## OCTOBRE

**Déclaration de projet éolien de La Romaine au lieu-dit "Bois de Talmay" sur la commune de La Romaine (70)**

Avis étudié à la demande du préfet de la Haute-Saône

Avis sur projet du 31 octobre N° BFC-2023-4008

**2023APBFC81**

PDF - 1.9 Mo